

## SAPELLI MARINE

### Faces Sapelli

Intérieurs Okoumé sélectionnés

Collage extérieur classe 3 - E1

Lloyd's Register Type Approved - Selon BS 1088 : 2018

Construction nautique, ameublement de bateaux, bardage.



## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

### DÉFINITION

Panneau faces Sapelli (première face entière et contreface pour utilisation non apparente ou 2 faces entières) ou panneau faces Sapelli sélectionnées et intérieurs sélectionnés Okoumé. Couleur plus foncée que l'Okoumé. Grande durabilité.

#### Utilisations structure :

- Fabrication de coques (associé à de la fibre de verre et à de la résine époxy).
- Construction de kayaks ou de petits voiliers.
- Matériau de base pour la réalisation de voiliers destinés à la plaisance.

#### Utilisations aménagement intérieur :

- Place privilégiée grâce à sa chaleur, sa légèreté et les nombreuses possibilités de finition.

### INDICATIONS GÉNÉRALES

#### Conformité aux normes européennes :

- Classe de collage : selon EN 314-2
- Classification des faces : selon EN 635-2
- Tolérances sur dimensions : selon EN 315
- Marquage des panneaux : selon EN 636

Répond aux exigences de la norme anglaise BS 1088 : 2018.

### CONSEILS D'UTILISATION

Une attention particulière devra être apportée à la réalisation d'une parfaite étanchéité des chants des panneaux contreplaqués utilisés en milieu extérieur.

### CARACTÉRISTIQUES

Épaisseurs : 4 à 18 mm.

Marquage **CE NS** pour usage non structurel (selon EN 13986).

Masse volumique :	550 kg/m <sup>3</sup> (± 50 kg/m <sup>3</sup> )
Réaction au feu :	D-s2, d0 pour épaisseur ≥ 9 mm** E pour épaisseur < 9 mm**
Classe de dégagement de formaldéhyde :	Classe E1 US EPA TSCA Title VI - CARB ULEF
Conductivité thermique :	λ = 0,13 W/m.k
Contenu en pentachlorophénol :	< 5 ppm

\*\* Selon la mise en œuvre du panneau.

Épaisseur mm	Nombre de plis	Colisage	250 x 122 cm	
			II / III	II / II
4	3	62	✓	✓
6	5	42	✓	✓
9	5	55	✓	✓
12	7	42	✓	✓
15	9	33	✓	✓
18	11	28	✓	✓

Pour des panneaux certifiés FSC®, selon disponibilités, nous consulter.

\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).